

Avis du CESER : Budget primitif 2014,

Orientations stratégiques pour les Fonds européens 2014-2020 et stratégie régionale de transition énergétique

Le Budget de la région est construit dans un contexte d'une économie qui demeure fragile. Aussi le CESER apprécie la volonté de la Région de poursuivre une politique d'investissement contra-cyclique, à même de soutenir l'activité de secteurs durement touchés par la crise et, notamment, celui du BTP.

Au vu de la baisse inédite des recettes de fonctionnement, constatée sur ce budget, alors que les dépenses, elles, continuent de croître, le CESER s'interroge sur les marges de manœuvre futures de la Région et encourage la collectivité à poursuivre ses efforts dans la recherche d'économies, à la fois sur son fonctionnement propre et au niveau de ses politiques publiques, en ciblant ses engagements en concertation avec les acteurs concernés.

Considérant toutefois qu'il serait dommageable que les seules réponses aux difficultés budgétaires qui s'annoncent soient de remettre en cause lourdement les politiques publiques régionales tant en investissement qu'en fonctionnement, le CESER réaffirme la nécessité d'une réforme globale des finances locales, susceptible de redonner aux Régions une part d'autonomie fiscale, dynamique et en cohérence avec l'exercice de leurs compétences. Ainsi, leurs investissements sur le territoire, au profit des habitants, des entreprises et des autres acteurs économiques et sociaux, pourraient générer un retour direct contribuant au budget régional.

À défaut, compte-tenu de la réduction annoncée des dotations de l'État, les capacités d'intervention de la Région, qui atteignent leurs limites dans le cadre de sa stratégie financière actuelle, vont se réduire à moyen terme. Dans cette perspective, la Région pourrait être amenée à faire des choix dans le cadre de sa future programmation pluriannuelle (PPI), entre le maintien de ses politiques publiques et/ou une révision de sa stratégie financière. Le CESER estime souhaitable que la Collectivité fasse part de ses réflexions sur cette question.

Ces remarques étant formulées, le Conseil économique social environnemental émet un avis favorable sur le projet de Budget primitif 2014 de la Région des Pays de la Loire. [En savoir plus](#)

Orientations stratégiques et financières du Programme Opérationnel (PO) FEDER FSE 2014-2020

La Région est autorité de gestion du Fonds européen de développement économique et régional (FEDER), du Fonds social européen (FSE) dans son volet régional (formation) et du Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) depuis le 1er janvier 2014. Le CESER appelle à une réelle simplification des procédures et à une assistance technique permettant l'accès de tous aux financements européens. Il demande une meilleure visibilité sur l'articulation des Fonds Européens avec le Contrat de Projets Etat-Région 2014-2020 et les politiques sectorielles. [En savoir plus](#)

Stratégie régionale de transition énergétique

Le rapport du CESER "les défis énergétiques à 2020" souligne que l'augmentation de la consommation d'électricité ne pourrait pas être compensée par des énergies renouvelables à l'horizon 2020. Les objectifs 2050 en énergies renouvelables (10 GW installés) semblent par conséquent optimistes. Le CESER salue la démarche pionnière de la Région sur la transition énergétique et sera attentif au dimensionnement des objectifs et au financement de leur mise en œuvre. [En savoir plus](#)



Copyright : Winflo